



## **DEMANDE DE PROPOSITIONS**

### **Élaboration d'une stratégie en matière d'IA**

**Date limite de soumission : 31 juillet 2026**

L'Association canadienne des entraîneurs (ACE) lance une demande de propositions (DP) pour soutenir l'élaboration d'une stratégie concrète en matière d'intelligence artificielle (IA).

L'ACE collabore avec plus de 65 organismes nationaux de sport, ainsi qu'avec des partenaires provinciaux et territoriaux, afin de renforcer l'entraînement à l'échelle du pays. Grâce à ces collaborations, l'ACE offre le Programme national de certification des entraîneurs (PNCE), qui fournit une formation et une certification cohérentes et de grande qualité, favorisant des expériences sportives sécuritaires, inclusives et efficaces à tous les niveaux.

## **1 Stratégie et feuille de route en matière d'IA**

### **1.3 À propos du projet**

L'Association canadienne des entraîneurs (ACE) est à la recherche de spécialistes externes pour soutenir l'élaboration d'une stratégie concrète en matière d'IA adaptée au Casier et aux activités de l'ACE, et permettant la prise de décisions fondées sur des données. L'ACE exerce ses activités dans un contexte de financement public, ce qui exige des pratiques rigoureuses en matière de gouvernance, de protection des renseignements personnels et de responsabilité.

### **2.3 Aperçu du projet**

L'Association canadienne des entraîneurs (ACE) lance une initiative visant à élaborer une stratégie complète et applicable en matière d'intelligence artificielle (IA) qui permettra de renforcer l'efficacité organisationnelle, améliorera la prestation des services et soutiendra la prise de décisions fondée sur les données ainsi que la protection de la propriété intellectuelle.

Ce projet permettra d'établir une orientation stratégique claire en ce qui concerne l'adoption de l'IA à l'échelle de l'organisation, en ciblant et en priorisant les cas d'utilisation à forte valeur ajoutée qui répondent aux besoins opérationnels et aux priorités stratégiques. Il comprendra l'élaboration

d'analyses de rentabilisation rigoureuses qui démontreront la valeur ajoutée de l'IA et répondront aux exigences du financement public, ce qui assurera une base solide pour les décisions d'investissement.

Le projet inclura également la planification des phases d'essai et de mise en œuvre, permettant ainsi à l'ACE de valider les cas d'utilisation prioritaires, de démontrer rapidement la valeur ajoutée et de passer de la stratégie à l'exécution grâce à une feuille de route claire et réalisable.

### **3.3 Portée du projet**

#### **Phase 1 – Exploration et préparation (de septembre à novembre 2026)**

- Ateliers des parties prenantes
- Évaluation de la situation actuelle
- Définition des possibilités liées à l'IA
- Élaboration de la vision et des principes

Livrable : Évaluation de l'état de préparation et des occasions à saisir en matière d'IA

#### **Phase 2 – Définition des priorités et analyses de rentabilisation (de novembre 2026 à janvier 2027)**

- Cadre d'établissement des priorités
- Sélection des cas d'utilisation
- Élaboration de deux ou trois analyses de rentabilisation
- Respect des moyens financiers disponibles

Livrable : Feuille de route des cas d'utilisation + analyses de rentabilisation

#### **Phase 3 – Élaboration de la stratégie et feuille de route pour sa mise en œuvre (de janvier à mars 2027)**

- Stratégie en matière d'IA
- Modèle de gouvernance et modèle opérationnel
- Feuille de route pour la mise en œuvre
- Sélection des projets
- Définition des indicateurs de réussite

Livrable : Stratégie en matière d'IA et feuille de route pour la mise en œuvre

#### **Phase 4 – Finalisation (mars 2027)**

- Harmonisation avec les attentes de la haute direction
- Version prête pour approbation

Livrable : Stratégie finale en matière d'IA et feuille de route pour la mise en œuvre

### **1.4 Échéancier du projet**

Voici les dates importantes du projet. De légères modifications pourraient être apportées au besoin.

Date limite de soumission des propositions	31 juillet 2026
Période d'évaluation	Du 1 <sup>er</sup> au 8 août 2026
Entretiens de présélection (si nécessaire)	Du 10 au 12 août 2026
Sélection d'un soumissionnaire	14 août 2026
Lancement du projet	Fin août 2026
Exploration	Août à novembre 2026
Établissement des priorités	De novembre 2026 à janvier 2027
Stratégie	De janvier à mars 2027
Finalisation	Mars 2027

## 2 Lignes directrices de la proposition

La présente demande de propositions constitue un processus ouvert et concurrentiel. Les propositions seront acceptées jusqu'au **31 juillet 2026**. Votre proposition doit au moins comprendre les éléments suivants :

- Compétences et expérience
- Liste détaillée du coût de tous les aspects du projet
- Tarif horaire pour tout travail subséquent
- Démarche proposée
- Coordonnées de deux personnes-ressources

### Étape 1 :

Les fournisseurs intéressés sont invités à soumettre une brève proposition initiale décrivant leur compréhension du projet, une approche de haut niveau ainsi que des estimations budgétaires indicatives. Cette soumission servira à identifier les fournisseurs privilégiés pour des discussions ultérieures.

### Étape 2 :

Les fournisseurs présélectionnés à l'issue de la première étape seront invités à participer à un processus d'examen structuré impliquant les parties prenantes pertinentes, dont les objectifs sont les suivants :

- Examiner et évaluer l'approche proposée par le fournisseur pour atteindre les objectifs du projet ;
- Analyser et valider le budget proposé ;
- Offrir une occasion d'échange collaboratif afin d'affiner la portée, d'assurer l'alignement avec les priorités organisationnelles et de confirmer la faisabilité avant les prochaines étapes.

Les modalités du contrat seront négociées avec le soumissionnaire retenu. Elles peuvent toutes être passées en revue par l'ACE et doivent préciser la portée, le budget, l'échéancier et les autres éléments essentiels du projet.

### 3 Processus de soumission et d'évaluation

- Les candidats potentiels sont invités à envoyer toute question concernant cette DP à la personne-ressource indiquée ci-dessous. Veuillez vous assurer que toutes les communications sont transmises conformément aux instructions énoncées dans le présent document.
- Les candidatures doivent être reçues avant le **31 juillet à midi** et envoyées par courriel à l'attention de **Martial Desrosiers Drainville** ([mddrainville@coach.ca](mailto:mddrainville@coach.ca)).
- Nous évaluerons notamment les éléments suivants :
  - Expertise et compétence
  - Démarche et orientation créatives
  - Budget et coûts du projet
  - Capacité à mener à bien le projet dans les délais
- Qu'ils aient été retenus ou non, les soumissionnaires seront informés de la décision de l'ACE au plus tard le **14 août 2026**.

### 4 À propos de nous

#### 4.1 À propos de l'ACE

L'Association canadienne des entraîneurs (ACE) rallie divers intervenants et partenaires autour de sa mission, dont l'objectif principal est de rehausser les compétences, le calibre, la portée et l'influence des entraîneurs dans le monde du sport. Les programmes de l'ACE visent à développer les compétences et les connaissances des entraîneurs, à promouvoir le respect de normes éthiques et les attitudes positives et à accroître la reconnaissance professionnelle et l'influence des entraîneurs.

#### 4.2 Équité, diversité et inclusion

En tant qu'organisme d'un pays diversifié et multiculturel, l'ACE adopte les principes d'équité, de diversité et d'inclusion. Nous reconnaissons l'importance de respecter et de représenter la diversité des expériences, des perspectives et des origines de chaque Canadien et Canadienne et de faire en sorte que cette diversité se reflète dans notre milieu de travail et nos projets. En tirant parti de la diversité du pays, nous pouvons avoir un effet positif sur la communauté sportive, mieux former les entraîneurs et les athlètes et jouer un rôle important dans la croissance et le succès du Canada en tant que nation sportive.

Nous souhaitons travailler avec des personnes et des organismes qui partagent les mêmes valeurs. Consultez la [Politique d'équité, de diversité et d'inclusion](#) pour en savoir plus sur l'engagement de l'ACE à offrir des occasions aux groupes prioritaires.

#### **4.4 Coordonnées de l'ACE**

Toute question concernant le présent document et toute demande de renseignements supplémentaires seront transmises à toutes les parties dans un souci d'équité et de transparence. Elles doivent être adressées à :

Martial Desrosiers Drainville

Directeur des services généraux

Association canadienne des entraîneurs

[mddrainville@coach.ca](mailto:mddrainville@coach.ca)

613 235-5000, poste 2375